



Saint-Ouen, le 9 juillet 2026

Les élus du CSE-C ont demandé la présence de M. Gahery lors du CSE-C du 09/07/2026 afin d'évoquer la situation de tous les sites. En début de séance, nous avons lu la déclaration suivante :

M. Gahery,

Nous vous remercions tout d'abord de participer à cette réunion ordinaire du CSE-C, dont votre présence avait été souhaitée par les membres du Bureau.

Nous profitons de cette occasion pour exprimer notre profonde amertume quant à votre absence durant la procédure de fermeture des sites de Moullins et de Vénissieux. Votre silence à l'égard des salariés et de leurs représentants, ont été particulièrement marquants dans une période où votre présence et votre prise de parole étaient attendues.

Le 10 décembre 2024, lors de la réunion du CSE-C RBFR consacrée aux orientations stratégiques, les élus vous avaient interrogé sur votre vision et vos projets pour les sites de production français ainsi que pour les activités de R&D.

Vous aviez alors déclaré :

« La France possède d'importants atouts liés à son expertise industrielle sur des produits à forte valeur ajoutée. En outre, elle reste moins chère que l'Allemagne, d'environ 25 % sur la main-d'œuvre directe. Des pays comme la Tchéquie, la Slovaquie ou la Slovénie rencontrent également des problèmes de charge, que le Groupe s'efforce d'équilibrer. Je reste convaincu de la pertinence de la production en France, même si cette vision n'est pas forcément partagée en Allemagne. Je ferai le maximum pour user de mon pouvoir d'influence afin de faire évoluer certaines discussions qui s'ouvriront en janvier 2025. Ces discussions sont légitimes et indispensables, et j'entends promouvoir l'excellence des sites industriels français ainsi que de leur R&D. L'équipe de RBFR est mobilisée sur ces objectifs, malgré un contexte difficile, comme en témoignent les annonces successives de suppressions d'effectifs en Allemagne. »

Vous avez pris vos fonctions en juillet 2024. Deux ans plus tard, quel bilan tirez-vous de votre action ?

Au regard des fermetures de sites, de l'évolution des activités industrielles et de la situation de la R&D en France, considérez-vous que les engagements et les convictions que vous exprimiez alors ont pu être concrétisés ?

Enfin, reconnaissez-vous que votre stratégie portée par RBFR n'a pas permis de préserver durablement les sites industriels français ni les activités de R&D, malgré les nombreux atouts que vous aviez vous-même mis en avant ?



Après plus de deux heures d'échanges approfondis entre les élus et la Direction, permettant d'aborder les sujets inscrits à l'ordre du jour, un incident de séance s'est produit !

Déclaration des élus du CSEC – Incident de séance du 9 juillet 2026

Les élus du Comité Social et Économique Central de Bosch France tiennent à dénoncer avec la plus grande fermeté les propos tenus ce jour par le Président de Bosch France, M. Bruno Gahery, lors de cette réunion du CSEC.

Alors que les représentants du personnel exprimaient leurs inquiétudes concernant l'avenir des sites français, les suppressions d'emplois, les fermetures d'usines et les conséquences humaines des restructurations successives, M. Bruno Gahery a déclaré : « On va arrêter de faire du théâtre. »

Les élus considèrent que ces propos sont inacceptables et profondément méprisants. Ils constituent une remise en cause du rôle des représentants du personnel et du travail qu'ils accomplissent chaque jour pour porter la voix des salariés.

Depuis plusieurs années, les élus du CSEC participent avec sérieux et responsabilité aux consultations relatives aux projets de réorganisation de Bosch France. Ils alertent, proposent des alternatives et défendent l'emploi industriel dans notre pays. Les interventions entendues ce matin ne relevaient en rien d'une quelconque mise en scène. Elles reflétaient la réalité vécue par des salariés confrontés à la fermeture de leurs sites, à leur reclassement, à leur préretraite ou à leur licenciement.

Dans un contexte où la confiance est déjà fortement dégradée par les restructurations successives, de tels propos ne peuvent qu'aggraver les tensions et fragiliser davantage le dialogue social.

Les élus du CSEC rappellent que le respect des instances représentatives du personnel est une condition essentielle à la poursuite d'échanges constructifs. Les salariés de Bosch France, dont nous sommes les représentants, méritent mieux que le mépris et la caricature de leurs préoccupations.

*Face à la gravité de ces propos et afin de marquer solennellement leur désaccord, **les élus du CSEC ont décidé de quitter la réunion et de ne pas poursuivre cette séance.***

Par cette décision, ils entendent dénoncer une attitude incompatible avec les principes élémentaires du dialogue social et exiger le respect dû aux représentants des salariés ainsi qu'à l'ensemble des salariés de Bosch France.

Les élus du Comité Social et Économique Central de Bosch France.